

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Marius GIRARD
Date de convocation : 01/07/2025	Nombre de présents : 13 Comité secret : non
Absents : 2 Excusé (e) s : 2	Pouvoirs : 2 Votants : 15 Quorum exigé : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 juillet à 18 h 30, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Michel JOVANOVIC, Joceline MARQUES, Marius GIRARD, Christelle JOURDAN, Jérôme CLAVEL, Nadine GOUDARD, Éric TONDEUX, Florence FRANCOIS-BRAZIER, Noemie EDET, Noemie, NIVON,

Etaient excusés : Cédric MALLEIN-GIRIN (procuration à Jérôme CLAVEL), Aurélia SAINT-CLAIR (procuration à Nicole DURAND)

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Voirie, réseaux, etc...

DESORDRES ECOLE

- Avancée du dossier, début des travaux et déménagement

PROJET COMMERCE

- Retour sur marché, rencontres architecte, analyse des offres
- Délibération pour choix des entreprises retenues pour les travaux

PERSONNEL

- Absences, formations, congés d'été
- Deux délibérations pour la mise à jour du tableau des emplois
- Délibération pour le changement des horaires de l'Agence Postale communale

CCPDA

- Présentation du PLH
- Délibération pour validation du PLH
- Délibération pour représentativité prochain Conseil Communautaire

ECOLE ET PERISCOLAIRE

- Absences
- Rentrée 2025
- Compte-rendu du conseil d'école du 17 juin
- Demandes
- Point sur le service périscolaire et retour des règlements
- Canicule : Mesures mises en place
- Retour sur la visite de la cuisine centrale et plateforme d'approvisionnement

RETOUR INTEMPERIES

- Gestion de l'évènement, interventions ...

COMPTE-RENDU REUNIONS

- SIRCTOM
- CCPDA : Conseil Communautaire, Amascène, Commission sociale, Commission agriculture
- Captage Manthes/ Lapeyrouse
- Syndicat des eaux
- Assemblées générales : ACCA, CSL
- Ardéchoise ...

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Enrobée : Le 16 mai dernier, la corvée d'enrobée tiède a été réalisée. Mme le Maire remercie les conseillers et les conjoints pour le travail.

Amendes de police : Mme le Maire rappelle que le conseil municipal doit travailler sur le projet financé par les amendes de police (matériel de signalisation)

Fauchage /élagage : La société est intervenue la première semaine de juin et la DDT, la semaine du 2 juin.

Réseaux : Les poteaux incendies ont été changés (poteaux au village). Le service assainissement de la CCPDA est intervenu au chemin de St Charles pour un relevé topologie et un passage caméra. Mme le Maire attend le retour.

- La fibre sera installée au secrétariat le 17 juillet prochain. L'installation de la fibre à l'école ne peut pas être programmée encore car le technicien n'a pas trouvé le point de raccordement lors de la dernière visite sur place.

- Le 15 juin dernier une coupure électrique a été observée au quartier les brosses. Mme le Maire a contacté le responsable du SDED suite à la visite d'un agriculteur touché par la coupure. Elle attend son retour.

- Travaux Pirol : Mme le Maire indique que le Syndicat des eaux a reçu un accord pour l'octroi d'une subvention par l'agence de l'eau pour le remplacement de la canalisation au Pirol. Les devis sollicités pour la reprise de la route vont être réactualisés prochainement.

- Le 19 juin dernier, la société Mabboux est intervenue pour les derniers réglages du nouvel éclairage public. Une formation est à prévoir pour la prise en main du logiciel de gestion de l'éclairage public.

- Chaudière : L'entreprise Minodier est intervenue le 19 juin pour l'entretien de la chaudière

- Stabnet : Est actuellement en réparation

- Véhicules : Le partner a passé le contrôle pollution et le piaggio le contrôle technique complet.

DESORDRES ECOLE

Le devis des travaux AEA a été validé le 23 juin dernier. Mme le Maire a fait une visite sur site avec l'architecte et le maçon le 2 juillet. Le déménagement de l'école a été assuré par le personnel technique et de l'école ainsi que des membres du conseil et les conjoints. Les travaux ont débuté le 7 juillet pour une durée de 3 semaines.

PROJET COMMERCE

Le marché public a été déposé le 16 mai et publié sur le dauphiné libéré le 21 mai. Les entreprises avaient jusqu'au 13 juin 16h pour déposer leur offre. L'architecte avait imposé une visite sur place obligatoire avant de déposer une offre : mercredi 28 mai ou 4 juin.

L'analyse des offres a été faite le 26 juin en présence de l'architecte. Un courrier de négociation et de complément de dossier a été envoyé aux entreprises pour une réponse le 2 juillet au plus tard.

Délibération n°2025.18 : Attribution du maché à procédure adaptée : Réhabilitation d'un bâtiment communal en commerce et logement

INTITULE DU LOT	PRESTATAIRE RETENU	MONTANT HT
LOT 2 : Démolition / Gros œuvre	CHENAVIER - CARAZ	63 922,46 €
LOT 3 : Couverture	JULLIEN	55 400,00 €
LOT 4 : Façade	DE FAÇADE	25 919,16 €
LOT 5 : Menuiseries extérieures / Serrurerie	PROPONNET	30 632,40 €
LOT 6 : Platerie	VALLOIRE DECO	27 139,65 €

LOT 7 : Menuiseries intérieures bois	PROPONNET	13 572,65 €
LOT 8 : Carrelage / Faïence	CARROT	12 369,45 €
LOT 9 : Electricité	EURL CLAUDE GRENIER	16 768,00 €
LOT 10 : CVC / Plomberie	HAUTERIVES CHAUFFAGE	26 274,50 €
TOTAL		272 178,27 €

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Mme le Maire propose au conseil municipal de solliciter une aide financière pour la réhabilitation du bâtiment communal situé 63 route de Moras auprès de la communauté de communes dans le cadre des fonds de concours commune.

Délibération D2025.19 : Projet réhabilitation d'un bâtiment communal en commerce et logement : Demande de subvention fonds de concours commune – Communauté de communes Porte de DrômArdèche

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

PERSONNEL

Formation : Mme le Maire fait le point des dernières formations suivies par les agents.

Absences : Mme le Maire fait le point sur les absences de personnel.

Agence Postale Communale : Madame le Maire rappelle que les horaires d'ouverture de l'agence postale communale avaient été modifiés pour faciliter le recrutement d'un agent contractuel pour assurer le remplacement de l'agent titulaire. Madame le Maire propose de maintenir définitivement ces horaires d'ouverture à savoir le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 15h45

Délibération 2025.20 : Modification des horaires d'ouverture au public de l'Agence Postale Communale

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Modification temps de travail : Après avoir validé le changement des horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale, Mme le Maire précise que le temps de travail de l'agent doit être également modifié. Ainsi, ce dernier, passera de 19h17 à 20h/semaine.

Délibération 2025.21 : Modification du temps de travail d'un emploi : Agent d'accueil à l'Agence Postale Communale

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Création de poste : Mme le Maire explique qu'il convient de créer un poste d'agent d'entretien et de surveillance cantine en remplacement de l'agent recruté en contrat aidé.

Délibération 2025.22 : Création d'un emploi d'agent d'entretien et de surveillance cantine permanent à temps non complet et annualisé

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Congés d'été : Le secrétariat sera fermé 10 jours (du 8/08 à midi réouverture le jeudi 21/08 au matin) et l'agence postale communale 15 jours (du 1/08 au soir, réouverture le 25/08 au matin).

CCPDA

PLH : Mme le Maire explique que la commune doit émettre un avis sur la présentation du nouveau programme plan local d'habitat. Le conseil municipal donne un avis favorable.

Délibération 2025.23 : Avis de la commune sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la communauté de communes Porte de DrômArdèche

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Composition conseil communautaire : Mme Le Maire rappelle au conseil municipal que la composition de la communauté de communes à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux sera fixée

selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT soit par un accord local ou l'application du droit commun. Le conseil municipal a décidé de voter pour le droit commun.

Délibération D2025.24 : Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes Porte de DrômArdèche

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

ECOLE

Rentrée 2025 : Pré-inscriptions à ce jour (16 PS + 9 autres classes) soit 25 nouveaux élèves.

Conseil d'école : Fin d'année compliqué. Des enfants dissipés qui perturbent l'ensemble des classes. Les enseignantes n'ont pas prévu de projets pour l'année prochaine suite au comportement des enfants et des parents. Activités prévues : cycle piscine et escrime.

CM2 : Mme le Maire accompagné de Mme Annie BEGOT, adjointe ont remis les calculatrices aux CM2 le 30 juin.

Fruit pour la récré : le dispositif financé par la CCPA a été reconduit cette année.

Travaux : Les enseignantes ont sollicité la mairie pour des demandes de petits travaux et d'aménagement dans les classes.

PERISCOLAIRE

Règlement : Les documents ont été distribués le 2 juin dernier pour un retour le 27 juin. A ce jour, il manque encore des règlements.

Cuisine centrale : A la demande des parents d'élèves, une visite de la cuisine centrale à Revel Tourdan a été organisée le 18 juin (2 parents présents sur les 3 prévus, et 3 représentants côté Mairie dont Mme le Maire). Lors de cette journée, une visite de la plateforme d'approvisionnement à St Prim était également proposée. Le traiteur souhaite développer des animations autour de la cuisine et de la saisonnalité des produits à destination des enfants.

CANICULE

En prévision des premières chaleurs, Mme le Maire a fourni 7 ventilateurs qui ont été distribués dans les classes. L'utilisation de la salle des fêtes a également été proposée aux enseignantes.

Mme le Maire explique que la Préfecture et l'Académie de la Drôme n'a pas donné de consignes face à la canicule. Mme le Maire avec l'accord de la directrice a proposé aux parents qui le pouvaient de garder les enfants ou de les récupérer après la pause déjeuner.

Mme le Maire informe le conseil municipal que des parents ont fourni des climatiseurs portatifs sans accord préalable. Mme le Maire a expliqué aux enseignantes qu'en cas de problème avec ce matériel extérieur à l'école, la Mairie ne pouvait être tenue pour responsable.

LE CLOS DES CASSIS

Une première commission s'est réunie le 20 mai pour l'attribution de 3 logements et une deuxième le 19 juin pour l'attribution de 2 logements.

Projet seniors : Mme le Maire, Annie BEGOT et Marius GIRARD ont fait la visite d'une résidence seniors construite à Faramans.

RETOURS INTEMPERIES

Mme le Maire remercie les adjoints et les conseillers qui ont gérés les dégâts de la tempête. Un courrier de remerciement a été envoyé aux centres de secours et d'incendie qui sont intervenus lors de cet épisode météorologique. Les services de la CCPDA sont intervenus afin de broyer les végétaux qui avaient été stockés en bordures des routes pour dégager les voiries communales.

Le toit de l'église a été endommagé, une déclaration a été faite auprès de l'assurance de la collectivité et les réparations ont été faites la semaine dernière.

Une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle a été sollicitée auprès du Préfet de la Drôme qui a répondu négativement.

COMPTE-RENDU DE REUNION

SIRCTOM : Présentation et approbation du compte administratif et du compte de gestion 2024.

ACCA : Remise du manifeste le 16 mai dernier.

Amascène : Environ 1100 personnes ont assisté à la programmation proposée toute au long du week-end. Le bilan sera présenté en septembre.

Commission sociale (CCPDA) : Présentation du bilan 2024. Constat d'une baisse des naissances sur le territoire. Des actions ont été mises en place pour améliorer les conditions de travail dans les crèches.

Commission agriculture (CCPDA) : Présentation des nouveaux projets pour une meilleure irrigation et favoriser une agriculture moins consommatrice en eau.

Ardéchoise : Environ 70 vélos sont passés dans le village devant les enfants de l'école. Marius GIRARD, référent communal et les organisateurs de l'événement sont déçus par certains coureurs qui ne respectent pas le tracé. Le bilan de l'édition 2025 sera présenté le 6 septembre prochain.

Centrale nucléaire St Alban : Présentation du programme de maintenance. Questionnement autour de la durabilité de la centrale après 40 ans de service.

Correspondant défense : Présentation des nouveaux dispositifs mis en place et du service civique. Possibilité pour les étudiants de travailler pendant les vacances.

Jury d'assises : Le tirage au sort a été réalisé 10 juin dernier.

Feu artificiel : Il sera tiré à Moras-en-Valloire à la Madone. Même budget que les années précédentes. Si les conditions météo ne sont pas favorables (ou arrêté préfectoral) le feu d'artifice sera tiré pour le 8 décembre 2025.

Forum des associations : Le forum des associations est prévu le 6 septembre 2025 à Moras-en-Valloire.

Copil captages prioritaires Manthes - Lapeyrouse Mornay : Recherche de pollution industrielle, 40 entreprises sont potentiellement concernées. Mise en place d'un plan d'action commun avec les captages prioritaires de St Rambert et d'Albon.

Fête de la musique : Mme le Maire propose au conseil municipal de ne pas encaisser le chèque du comité des fêtes pour la location de la salle en raison de la tempête. Le conseil municipal valide la proposition.

40 ans musée des vieux outils : L'événement a été maintenu malgré la tempête de la veille. Mme Annie BEGOT était présente.

Syndicat des eaux : Mme le Maire explique que le changement des compteurs a prit du retard. Présentation du rapport annuel du délégataire. Constat d'une baisse de la consommation d'eau suite à la réparation des fuites.

Vogue : Les flyers sont prêts. Prochaine réunion le mardi 15 juillet à 19h pour finaliser l'organisation et le planning de présences.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Espaces sans tabac : Mise en place de la communication réglementaire devant l'école, la bibliothèque et à l'aire de jeux à compter du 1^{er} juillet

Prochaine réunion du conseil municipal : septembre 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Marius GIRARD
Secrétaire de séance



Nicole DURAND
Maire

